

Mertzig, le 06 janvier 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté :

Établissement: DI CATO SCI

Objet: Ateliers de travail de métaux et de réparation de véhicules, revêtement électrolytique, cabines de sablage et de peinture, lavage, compresseurs

Emplacement: Section A de Mertzig / Mertzig / Zone industrielle, n°4

Le dossier et les plans y afférents sont déposés à l'inspection du public au Secrétariat communal de Mertzig pendant 15 jours, à partir du 07 janvier 2026.

Toute réclamation contre le projet pré-décrit doit être adressée par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins jusqu'au 22 janvier 2026 inclusivement.

En outre, tout intéressé qui se présente sera reçu en date du 23 janvier 2026 à 08h00 à la Maison communale de Mertzig pour être entendu oralement.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le bourgmestre

Le secrétaire

